



CHIFFRES CLÉS

98,2 MQx
Récolte

+3%
Performance

280 DH par quintal
Prix de référence

Production céréalière (2017-2018)

Une belle récolte

● La campagne agricole 2017-2018 s'annonce meilleure que prévu. La performance des surfaces cultivées contribue à cette performance.

« La production céréalière au titre de l'actuelle campagne agricole devrait atteindre le niveau exceptionnel de 98,2 millions de quintaux (Qx), soit une hausse de 3% par rapport à la campagne précédente », annonce Saâd-Eddine El Othmani, chef de gouvernement, lors de la séance plénière de la Chambre des représentants consacrée à la politique générale tenue le 28 avril dernier. Ces prévisions dépassent l'hypothèse établie par la loi de Finances 2018. Le département des Finances tablait sur une campagne 2017-2018 assortie d'une production céréalière de 70 millions Qx. La progression de la valeur ajoutée agricole devrait faire mieux que le 1,1% prévu par le HCP. Le chef de l'Exécutif est revenu sur les principaux chiffres liés à la commercialisation des produits agricoles.

Pourtant, les superficies ont connu une baisse de 12%. « Cette production a été réalisée sur une superficie emblavée en céréales principales de 4,5 millions d'hectares, contre 5,12 millions d'hectares en 2016-2017, soit moins de 12% par rapport à la campagne précédente », compare El Othmani. Concernant la commercialisation des produits agricoles, il a affirmé que le Plan Maroc vert a accordé une grande importance à la commercialisation et à la valorisation des produits agricoles, en faisant face à plusieurs défis, notamment la désorganisation des marchés et la multitude des intermédiaires entre le producteur et le consommateur, ce qui affecte négativement la qualité du produit et des services. Dans ce cadre, il a indiqué qu'une stratégie a été adoptée pour développer la

commercialisation des produits, basée notamment sur la mise à niveau du marché national, l'encouragement des producteurs (en encourageant les petits et les moyens, en vue de les organiser en coopératives), la réforme globale du marché du gros en réduisant le nombre de marchés de 38 à 32 tout en assurant une couverture équilibrée au niveau territoire national, la modernisation des infrastructures, la mise en place d'un modèle de gestion efficient et le codage des produits agricoles, ainsi que l'adoption du regroupement agricole pour assurer l'approvisionnement régulier d'unités valorisées en produits de haute qualité. Cette stratégie repose également sur la création de pôles agricoles à Meknès, Berkane, Tadla, Gharb, Haouz et Souss qui constitueront une nouvelle généra-

● ● ●
Le Plan Maroc vert a accordé une grande importance à la commercialisation des produits agricoles.

tion de stations industrielles intégrées disposant d'un espace pour la conversion, la collecte, le stockage et la valorisation des produits agricoles avant leur commercialisation, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Ces pôles seront aussi équipés de stations logistiques pour faciliter la commercialisation des produits agricoles, en particulier ceux destinés à l'exportation, à la promotion des exportations marocaines et l'accès à de nouveaux marchés, a ajouté le chef de gouvernement. S'agissant de la commercialisation des céréales, El Othmani a fait savoir que plusieurs mesures ont été prises pour protéger le produit national et réglementer son encadrement et sa commercialisation afin d'assurer un revenu rentable pour encourager les producteurs à continuer à investir dans la production céréalière, en fixant le prix de référence du blé tendre à 280 DH par quintal, anticipant le début de la période de commercialisation du blé tendre subventionné (15 mai au lieu du début juin) et encourageant les intervenants à collecter la plus grande quantité de production, outre la mise en place d'une subvention de 10 DH par quintal, afin de garder le prix du pain à la portée du consommateur.

PAR SALAHEDDINE LEMAIZI
s.lemmaizi@leseco.ma

L'ONICL fixe les règles du jeu

Haro sur les intermédiaires

La bonne performance de la récolte céréalière s'explique « grâce à un rendement moyen record de 21,8 Qx/ha, en augmentation de 23% par rapport à la campagne précédente », révèle El Othmani

L'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL) a, pour sa part, publié une circulaire relative à la commercialisation de la récolte 2018. La période de collecte s'étend du 15 mai au 15 octobre 2018. Le prix de référence à la commercialisation est de 280 DH par quintal. Les organismes stockeurs (commerçants en céréales, coopératives agricoles marocaines et leur union) bénéficieront d'une prime de magasinage de 2 DH par quintal pour le stockage du blé tendre de production nationale. La circulaire définit les conditions d'achat par l'ONICL du blé tendre destiné à la farine nationale subventionnée.